

FICHE PROGRAMME DE LA FORMATION

« COMPRENDRE ET PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX »

Référence

014/2021

Contexte

La prévention des risques psychosociaux est une préoccupation partagée entre les responsables RH et les managers. Au plus près des équipes et des collaborateurs, les managers sont les premiers à pouvoir anticiper les situations à risques et répondre au plus vite.

Public cible

Managers/Responsables
Responsables et personnels RH

Nature

INTRA

Format

1 jour soit 7 heures

Nombre de participants

Entre 3 et 10 participants

Pré-requis

Il est recommandé d'occuper des fonctions d'encadrement.

Objectifs professionnels

Cette formation vous propose d'acquérir des moyens concrets pour faire face aux obligations juridiques, développer une vigilance opérationnelle et agir de façon adaptée.

Objectifs de développement des compétences

- Appréhender la notion des RPS à travers l'obligation de prévention de l'employeur
- Maîtriser les différents RPS par leurs caractéristiques et leurs effets
- Décoder les mécanismes de souffrance au travail.
- Engager des actions de prévention

PROGRAMME

Matin : LA PREVENTION / LES RPS

- ❖ **La prévention**
 - Pourquoi fait-on de la prévention ?
 - La responsabilité de l'employeur en matière de sécurité
 - Réglementation sur l'obligation d'évaluation des risques professionnels

- ❖ **Les Risques Psychosociaux**
 - De quoi parle-t-on ?
 - Les facteurs de risque
 - Les conséquences des RPS
 - Sur le plan juridique
 - Sur le plan économique
 - Sur le plan social
 - Diagnostic et mise en place d'indicateurs
 - Les indicateurs liés au fonctionnement dans l'entreprise
 - Les indicateurs liés à la santé et la sécurité dans l'entreprise

- ❖ **Le Stress au travail**
 - La réglementation spécifique au stress
 - Qu'entend-on par stress au travail ?
 - Les facteurs de stress et leurs effets sur la santé
 - Le stress au travail : le démasquer pour le prévenir

APRES-MIDI : LE HARCELEMENT

- ❖ **La notion de harcèlement dans les relations de travail**
 - Harcèlement moral
 - S'approprier les textes de loi et les apports jurisprudentiels
 - Connaître les éléments constitutifs du harcèlement et identifier les cas de harcèlement
 - Distinguer harceleur et manager « maladroit »
 - Prévenir le harcèlement moral au travail : sensibiliser et impliquer tous les acteurs dans l'entreprise

- ❖ **Harcèlement sexuel**
 - S'approprier les textes de loi et les apports jurisprudentiels
 - Harcèlement sexuel, agissements sexistes : quelle différence ?
 - Repérer les agissements susceptibles d'amener à une situation de harcèlement

- Engager des actions de prévention et mettre en œuvre les obligations de l'employeur

- ❖ **Agir en orientation et en accompagnant les salariés**
- Analyser la situation (les signaux d'alarme, l'enquête, les preuves...)
- Se faire aider au sein de l'établissement. : les élus, le médecin du travail...
- Mener un entretien avec la victime, la mise en cause et les témoins
- Mettre en place les mesures adéquates

Modalités pédagogiques

L'évaluation des connaissances des stagiaires sera réalisée par un tour de table, des QCM et des mises en situations sur les deux demi-journées.

Moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et des moments d'échanges.

Des vidéos, témoignages et arrêts de jurisprudence serviront à étayer les acquis.

Des mises en situations et études de cas viendront rythmer ces deux demi-journées de formation.

Nous proposerons également de nous intéresser aux bonnes pratiques mises en place dans d'autres établissements et entreprises.

Support participant

Remis par voie numérique.

Modalités et délais d'accès

Les inscriptions sont prises en direct par l'entreprise : la convention de formation avec la liste des stagiaires sera rédigée 30 jours avant le démarrage. L'entreprise devra informer l'organisme de formation de toute modification d'inscription au plus tard 7 jours avant le démarrage de la formation.

Accessible à tout public (y compris personnes en situation de handicap) ;

Les dates de formation sont définies, en concertation, selon les disponibilités respectives de l'entreprise et celles du formateur.

Logistique envisagée

L'entreprise devra mettre à disposition du formateur une salle pouvant accueillir chaque participant, bénéficiant d'un rétroprojecteur, écran, câble HDMI ou VGA.

Lieu

Locaux de l'entreprise ou salle réservée par l'entreprise, dans le respect de la réglementation de l'accueil des publics en situation de handicap.

Animateur

Nadine Jumaucourt-Le Bouc

Master Ressources Humaines et Droit de la santé

Offre

Ressources Humaines	Montant unitaire HT	Nombre de séances	Sous total HT
Formation Comprendre et Prévenir les RPS (1 jour, soit 7 heures)	1500 €	1	1500 €
TOTAL NET TTC ou Organisme non assujetti à la TVA (art 261.4.4 du CGI)	1500 €		1500 €

Les + de cette formation

Formation sur mesure, personnalisée

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Interlocuteur : Caroline Honnorat : 0667377328
- Modalités d'accueil : la formation ayant lieu dans les locaux de l'entreprise ou dans une salle réservée par l'entreprise, il sera demandé de respecter les consignes réglementaires d'accueil des personnes en situation de handicap.

Evaluation, suivi, bilan

- recensement préalable des besoins
- évaluation préalable et finale des acquis
- évaluation de satisfaction
- évaluation de l'intervention à froid (selon modalités prévues par le commanditaire)
- plan d'actions individuel
- attestation de réalisation
- bilan ou compte-rendu formation transmis au commanditaire

Autres types d'interventions Performing SAS complétant cette formation

- Conduire les entretiens annuels d'évaluation et les entretiens professionnels (7 heures)
- Managers, réussissez vos entretiens de recrutement (11 heures)
- La non-discrimination à l'embauche (7 heures)

Contact sous 48 heures

Interlocuteur : Caroline Honnorat-Demourdjian : 06 67 37 73 28 – caroline.honnorat@performing.fr
Via site internet : <https://www.performing.fr>

**100% DES PARTICIPANTS SONT TRES SATISFAITS
DE LA FORMATION**

(Source : Questionnaires de satisfaction 2021)